

Révision N°1 Date: 06/07/2009

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Désignation : DURCISSEUR EPOXY
Code produit : 860 032E (ES8203 Type B), 999 4015(ES8203 Type B),
999 4029 (ES8204 Type A)
Usage normal: Emaillage

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification/
Symbole



Toxique, T
Corrosif, C

2.2 Phrases R

Dangereux pour l'environnement, N
R22 Nocif en cas d'ingestion
R23/24 Toxique par inhalation et par contact avec la peau
R35 Provoque de graves brûlures
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.3 Phrases S

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette)
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Composition chimique >25% 2,2'-diméthyl-4,4'méthylènebis(cyclohexylamine) EC No 229-962-1
>25% l'alcool benzylique EC No 202-859-9
>10% 3-cyclohexylaminopropylamine EC No 222-001-7

4 - PREMIERS SECOURS.

- | | | |
|-----|-----------------------------|--|
| 4.1 | Générale | En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| 4.2 | Après inhalation | Donner de l'air en abondance et consulter un spécialiste. |
| 4.3 | Après contact avec la peau | Laver immédiatement à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés par le produit et les laver avant de les remettre. |
| 4.4 | Après contact avec les yeux | Rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste. |
| 4.5 | Après ingestion | Ne pas faire vomir.
Demander d'urgence une assistance médicale. |

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

- | | | |
|-----|---------------------------------|---|
| 5.1 | Moyens d'extinction | Jet d'eau pulvérisée, CO ₂ , mousse, poudre d'extinction. |
| 5.2 | NE PAS UTILISER | Jet d'eau |
| 5.3 | Risques d'exposition | |
| 5.4 | Caractéristiques de température | |
| 5.5 | Inflammabilité | >100° |
| | Point éclair | |
| | Température d'auto-allumage | |
| | Limites d'inflammabilité | |
| 5.6 | Phrases R | R22 Nocif en cas d'ingestion
R23/24 Toxique par inhalation et par contact avec la peau
R35 Provoque de graves brûlures
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

- | | | |
|-----|---|---|
| 6.1 | Précautions individuelles | Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc. |
| 6.2 | Mesures pour la protection de l'environnement | Ne pas rejeter dans les canalisations ou dans les eaux de surface. |
| 6.3 | Méthodes de nettoyages | Recueillir grâce à du sable ou sciure.
Doit être incinéré après consolidation. |
| 6.4 | Phrase S | S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette)
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. |

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

- | | | |
|-----|------------|--|
| 7.1 | Précaution | Ne pas ingérer
Éviter tout contact avec la peau et les yeux |
| 7.2 | Stockage | Conserver dans des récipients d'approvisionnement d'origine
Ne pas stocker à côté de radiateurs ou de toute autre source de chaleur |
| 7.3 | Emballage | Ne pas laisser les bidons ouverts |

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Précautions à prendre pour la manipulation Veiller à une bonne ventilation du poste de travail
D'extraction peuvent être nécessaires à la source d'émission
- 8.2 Générale Protection individuelle:
Porter des vêtements protecteurs
Lors de l'utilisation ne pas manger, boire ou fumer
Respiratoire N'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée
Mains Gants imperméables
Yeux Lunettes de protection
Peau Vêtements de protection appropriés
Enlever promptement tout vêtement contaminé et laver avant de les réutiliser
Laver rapidement en cas de peu devient mouillée ou contaminée
Laver à la fin de chaque quart de travail et avant manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes
- 8.3 Phrases S
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette)
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

- 9.1 Apparence ES 8203: liquide clair
ES 8204: liquide clair
ES 8221: gel légèrement translucide
- 9.2 Odeur Aminée (comme l'ammoniac)
- 9.3 PH 11
- 9.4 Solubilité dans:
-l'eau Insoluble
-les solvants organiques Soluble
- 9.5 Pression <1 mbar
- 9.6 Densité 0.975 g/cm3
- 9.7 Autres données

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Stabilité Stable jusqu'à >100°C
- 10.2 Conditions à éviter Éviter la chaleur excessive pendant des périodes prolongées de temps
- 10.3 Matériaux à éviter
- 10.4 Température de décomposition
- 10.5 Produits de décomposition dangereux

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

- 11.1 Données toxicologiques
- 11.2 Effets primaires d'exposer
- Inhalation Toxique après inhalation à court terme
Irritant pour les muqueuses
- Peau Toxique après contact avec la peau à court terme
Corrosif pour la peau
- Yeux Corrosif pour les yeux

Ingestion Modérément toxique après un ingestion unique
Effets Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau
chroniques

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1 Mobilité
12.2 Persistance et Non-biodégradables
dégradation
12.3 Potentiel bio
accumulatif
12.4 Ecotoxicité

Aiguë toxique pour les organismes aquatiques.
L'inhibition de l'activité de dégradation des boues activées n'est pas prévue lors de son introduction à la station d'épuration biologique appropriée de faibles concentrations
En raison de la valeur du pH du produit, la neutralisation est généralement nécessaire avant que des rejets dans les stations d'épuration.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

13.1 Produits Tous les déchets doivent être disposés en utilisant un sac plastique enregistré sous les Actes de Protection de l'Environnement (Devoir de Prudence) Réglementation 1992
13.2 Emballage Tous les déchets doivent être disposés en utilisant un sac plastique enregistré sous les Actes de Protection de l'Environnement (Devoir de Prudence) Réglementation 1992
13.3 Réglementation nationale ou régionale

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

14.1 ADR/RID
Indice Hazchem
Class de danger 8 (6.1)
Numéro d'identification de UN 2922
la substance
Groupe d'emballage III
Désignation officielle de transport Corrosive Liquid, Toxic, N.O.S. (contains Amine compounds)

14.2 IMO/IMDG
Class de danger 8 (6.1)
Numéro d'identification de UN 2922
la substance
Groupe d'emballage III
Désignation officielle de transport Corrosive Liquid, Toxic, N.O.S. (contains Amine compounds)
Polluant Marin Oui

14.3 IATA/ICAO
Class de danger 8 (6.1)
Numéro d'identification de UN 2922
la substance
Groupe d'emballage III
Désignation officielle de transport Corrosive Liquid, Toxic, N.O.S. (contains Amine compounds)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1 Classification UN 2922
Internationale 8 (6.1)
Numéro d'identification de

15.2	la substance Class de danger Classification/symbole Phrases R Phrases S	Irritant, Xi Dangereux pour l'environnement, N R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R43 Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement sous l'eau courante et consulter un médecin S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau S37/39 Porter des vêtements de protection adaptés pour la peau ainsi que des protections pour les yeux et le visage S61 Eviter de rejeter dans l'environnement. Voir la fiche spéciale de données d'instructions et sécurité.
15.3	Limites d'exposition	
15.4	Réglementation nationale	Ce produit est classé dans les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage) des règlements

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Note:-

L'utilisation de ce produit doit être conforme à une pratique industrielle hygiénique dont les recommandations sont décrites dans les fiches de renseignement et en accord avec les lois actuelles de l'Etat. Les indications données sont sur nos connaissances actuelles et sont fournies uniquement pour une utilisation correcte du produit. Elles ne constituent pas une garantie quant à ses propriétés et les clients devront s'assurer de l'adéquation de telles informations pour leur propre usage.